



Département du VAR  
Arrondissement de BRIGNOLES  
Commune de BRAS  
83149

Bras, le 24 Février 2023

2023 - 073

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Le Maire de BRAS,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de la Route,

**CONSIDERANT** qu'il est d'intérêt public de réglementer le stationnement et la circulation pour des travaux d'entretien de voirie sur le Chemin de l'Egalité à partir du croisement de la Rue de la République jusqu'au cimetière, ainsi que le parking.

### ARRÊTE

**Art. 1** : Le stationnement sera interdit (sous peine d'enlèvement de véhicule) sur le chemin de l'Egalité ainsi que sur le parking le mardi 14 mars 2023, de 8h à 16h30. La circulation dudit chemin sera perturbée.

**Art. 2** : Des panneaux de signalisation réglementaires ainsi que des barrières seront installés pour permettre l'application du présent arrêté.

**Art. 3** : Monsieur le Secrétaire Général et les agents de Police Municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

**Art. 4** : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Madame la Lieutenante de la Brigade de Gendarmerie de Saint Maximin.

Le Maire,  
Franck PERO

